

Votez et faites voter la liste n°2 Cartel Santé !

Le personnel qui cotise à la caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) a l'opportunité de se faire représenter en élisant tous les 4 ans ses délégué·es. Les délégué·es éliront à leur tour leurs représentant·es au comité de la caisse afin de faire valoir les intérêts du personnel.

En votant avec la liste **Cartel Santé**, vous désignez des candidat·es membres de syndicats et d'organisations professionnelles, des personnes expérimentées et motivées et qui s'engagent, au sein des instances paritaires de la CPEG, à :

- **Défendre** les principes d'une retraite décente et accessible pour toutes et tous, parvenir à plus d'égalité entre femmes et hommes, défendre la solidarité à l'égard des bas salaires et des professions pénibles, ainsi qu'entre les générations ;
- **Défendre** une politique de placement respectant activement les principes de développement durable et d'investissement responsable afin d'obtenir des objectifs de rendement en préservant les liens sociaux et l'environnement pour les générations futures ;
- **Veiller** au maintien d'une gestion du parc immobilier garantissant et répondant aux besoins prépondérants de la population et à la réduction de son impact environnemental ;
- **Combattre** tout projet de modification de la répartition du financement de la caisse en défaveur des employé·es.

Concrètement :

- **L'Assemblée des délégué·es (ADE) de la CPEG** est convoquée au minimum une fois par an pour le rapport sur les comptes. Elle préavise auprès du comité les modifications de la loi ou du plan de prestations. Les délégué·es peuvent en outre proposer au Conseil d'Etat une modification de la loi LCPEG. Les délégué·es élisent également leurs représentant·es au comité de la CPEG, tous les quatre ans. Ils et elles s'engagent à tenter d'obtenir la parité homme/femme au comité.
- **Le comité de la CPEG** est l'organe décisionnel de la caisse. Il est paritaire, composé de 10 représentant·es des employé·es et 10 représentant·es des employeurs (ainsi que 2 pensionné·es avec voix consultative). Les représentant·es élu·es des employé·es s'engagent à demander les informations nécessaires afin d'informer au mieux le personnel des enjeux et de pouvoir porter les valeurs syndicales, et à assurer une continuité avec la législature précédente en soutenant les décisions déjà initiées.

Les objectifs sont d'obtenir :

- Une politique d'investissement ne dépassant pas un réchauffement climatique de 1.5 degrés au maximum (selon les accords de Paris) et participant notamment à la transition énergétique ;
- Une inclusion plus large des bas salaires (intermittent·es, doubles employeurs, etc.) dans les plans de prestations ;
- Une politique d'investissement dans des entreprises qui tiennent compte du partenariat social, notamment en assurant la liberté syndicale ;
- Une continuité de la bonne gestion des actifs de la caisse ;
- Une défense déterminée des prestations dues aux futur·es pensionné·es.

Votez et faites voter la liste n°2 Cartel Santé !

Les 26 candidat·es de la liste n°2 Cartel Santé (groupe C)

No	NOM / Prénom	Employeur	Membre
01	BROTINI Giorgio	HUG	SIT
02	DANG Thanh-Thao	HUG	SIT
03	DECKER Stephan	HUG	SIT
04	ERIAS Natalia	HUG	SIT
05	FERRAZ Ana Paula	Imad	SIT
06	GIANADDA Damien	FFH	SSP
07	GILESTRO Orazio	HUG	SIT
08	GRANDI Sophie	HUG	SIT
09	HARING Myriam	FFH	SIT
10	JAUREGUI Alexandre	HUG	SSP
11	LALANNE Xavier	HUG	SIT
12	MARTIN Vincent	Imad	SIT
13	MARTNEZ-LAGO PEREZ Maria-José	HUG	SSP
14	MELLOUL Virginie	EMS	SIT

No	NOM / Prénom	Em- ployeur	Membre
15	MENDES Alexandra	FFH	SSP
16	NEMESKERI Laure	Imad	SSP
17	NGO Van	HUG	SIT
18	PINEIRO Lydia	Imad	SIT
19	PRETI Geneviève	HUG	SIT
20	QUADROS ALMEIDA DE LIMA Maria	Imad	SIT
21	RIBEROL Purification	HUG	SIT
22	SCHAUFELBERGER Jérôme	LIHT	SSP
23	SCHNEIDER HARDY Laurence	HUG	SIT
24	SOURANG Sokhna	HUG	SIT
25	TOUCHARD Laure	Imad	SSP
26	WILLIMANN Isabelle	Imad	SSP
27			

Pourquoi voter la liste n°2 Cartel Santé ?

- Les candidat·es, issu·es de nos organisations syndicales du Cartel ont une longue expérience dans leurs engagements ;
- Le Cartel regroupe onze organisations et représente une grande variété de professions. Nos délégué·es sauront défendre les intérêts de l'ensemble des membres ;
- Nos candidat·es bénéficient d'un large réseau d'information et de formations sur les sujets des retraites qui sont données par les différentes organisations et les syndicats membres du Cartel intersyndical.